



Mission Locale du Libournais

Rapports moral et d'activité 2015



UNION EUROPÉENNE
FONDS SOCIAL EUROPÉEN
Investit dans votre avenir



Mission Locale
du Libournais



Éditorial

2015 s'est achevée et nous avons « attaqué » 2016. Notre Assemblée Générale va être l'occasion, comme tous les ans, de faire un bilan des actions conduites, des résultats obtenus... ou pas, et de tracer les lignes de l'avenir immédiat de la structure... en prenant en compte au mieux le contexte.

Revenir sur 2015, c'est au regard de l'activité de notre association, mettre l'accent sur les mutations profondes qu'elle a su négocier, sur l'investissement de l'ensemble d'une équipe et sur la situation de notre jeunesse.

Mutations, oui, car l'engagement de la Mission Locale dans de nouveaux dispositifs s'est traduit par une appréhension différente de l'accompagnement de nos jeunes et par voie de conséquence par une forte évolution du rôle et du métier de conseiller. En 1 an, deux dispositifs lourds, l'IEJ et la Garantie Jeunes, pour lesquels le Conseil d'Administration avait vivement souhaité que la Mission Locale se positionne, ont été intégrés par notre structure. Nous y reviendrons lors de notre Assemblée mais pour faire simple il faut souligner que ces dispositifs d'Etat permettent un accompagnement long et surtout très proche de jeunes particulièrement en difficulté et qu'ils introduisent une large part d'accompagnement collectif et non plus comme précédemment uniquement individuel. Le jeunes est ainsi amené à se retrouver, se confronter, construire, agir au milieu de ses pairs et non plus sous le seul regard de son conseiller.

Tous les membres de la structure sont percutés par l'intégration de ces deux dispositifs qui existent aujourd'hui en parallèle de ceux en vigueur jusque là. Et c'est donc déjà une donnée de complexification supplémentaire pour tout le monde. C'est aussi un impact sur le métier même de conseiller, qu'il soit positionné sur les nouveaux dispositifs ou qu'il soit sur de l'accueil individuel, tant la pression change de nature et la question des orientations des jeunes devient primordiale. Mais je tiens à le souligner à nouveau, toute la Mission Locale s'est mobilisée en 2015 très fortement.

Les événements tragiques récents amènent toute une société à se questionner sur sa jeunesse. Ce n'est pas

nouveau ! Régulièrement, lors de nos assemblées nous soulignons les difficultés que rencontre notre jeunesse à prendre sa place, toute sa place, en complète autonomie. Cela est particulièrement visible dans le domaine du travail. La précarité économique qui accompagne ce temps de latence de plus en plus long pour les jeunes avant d'atteindre l'autonomie financière n'aide pas à réussir les autres volets d'intégration : citoyenne, culturelle, etc.... Sur notre territoire, comme dans de nombreux territoires ruraux, les jeunes souffrent d'une difficulté dans leur mobilité qui n'est d'ailleurs pas que matérielle.

Alors quid de 2016 ? Cette année va déjà être celle de la confortation de nos actions. En effet, nous devons assurer le développement des nouveaux dispositifs tout en maintenant au mieux l'ensemble de nos activités. La fin de l'année en verra l'évaluation afin qu'en fonction des résultats obtenus, ou pas, nous puissions éventuellement réajuster nos objectifs. Cette année 2016 démarre d'autre part avec de fortes incertitudes sur les financements apportés par l'Etat. En effet, à l'heure où j'écris cet édito, nous n'avons pas les montants définitifs des subventions de l'Etat pour construire le budget 2016. Mais les « rumeurs » font état de probables baisses de certains financements. Ce serait sembler t'il le cas sur les Emplois d'Avenir alors même que la Mission Locale est allée en ce domaine bien au-delà de ses objectifs ! Mutation possible aussi dans la politique d'autres partenaires importants comme le Conseil Régional. En effet la loi NOTRE modifie ses compétences, les frontières des régions ont d'ores et déjà bougé et le nouveau Conseil Régional, sous la houlette du Président Rousset, souhaite prendre toute sa place dans les politiques de formation, d'apprentissage, d'emploi. Nous attendons qu'il définisse ou plutôt redéfinisse ses attentes et ses rapports avec les Missions Locales.

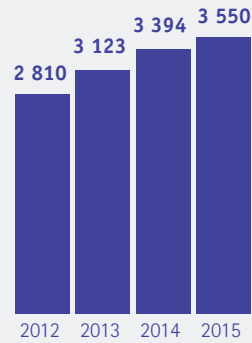
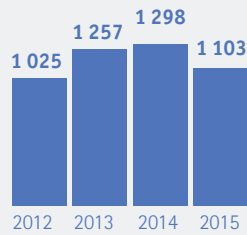
Enfin et cela sera, évidemment, un événement marquant de la vie de notre association, en juillet, notre directeur **Denis Barbe** fera valoir ses droits à la retraite, je crois que c'est la formule consacrée ! Reconnu par ses collaborateurs, le réseau des Missions Locales au niveau girondin, aquitain mais aussi national, il a été durant ces années de collaboration le pilier de notre association. Au-delà de ses qualités professionnelles que nous connaissons tous, je tiens à souligner l'apport que constitue pour moi ses valeurs personnelles ; il est ainsi toujours capable de faire ressortir le côté positif des situations, les qualités des personnes. Il faut dire qu'à la base il y a chez lui des valeurs humaines fortes et le respect et l'attention à l'autre. En résumé je crois qu'il aime les Autres. Autant dire qu'il va nous manquer. Mais malgré « l'abandon » je lui souhaite, avec vous, le meilleur pour la suite qu'il construira avec celles qu'il aime et la poursuite de son chemin qu'il saura paver d'étoiles.

Corinne Venayre, actuelle Directrice Adjointe, a accepté de devenir notre directrice à compter du 1^{er} juillet. Elle a en elle l'ADN de notre Mission Locale. Nous poursuivrons, avec elle, le travail entrepris, la recherche de l'innovation dans chacune de nos actions au bénéfice des jeunes de notre territoire. Elle sait pouvoir compter sur ma confiance absolue, le soutien du bureau, du Conseil d'Administration et de son équipe. Une suite de l'histoire va s'écrire...

*Isabelle Hardy
Présidente de la Mission Locale du Libournais*

Les chiffres clés de l'activité de la Mission Locale en 2015

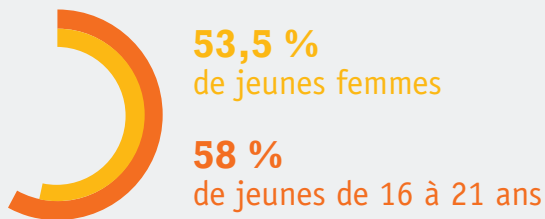
1 103
jeunes en premier
accueil



3 550
jeunes suivis

soit +4,6 % qu'en 2014

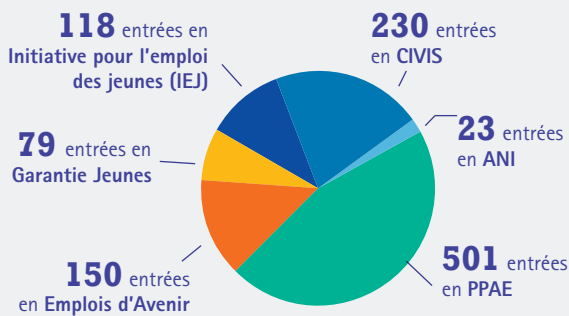
► Caractéristiques du public en premier accueil



► Répartition par niveau de qualification

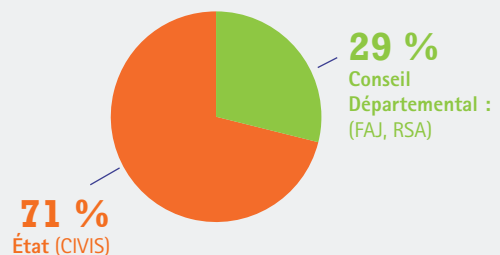


► Les entrées dans les dispositifs

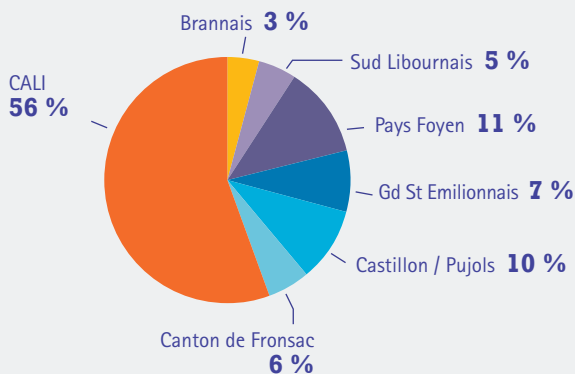


► Les principales aides financières aux parcours d'insertion

143 076 €
d'aides financières mobilisées
par la Mission Locale
pour les jeunes du Libournais



► Origine géographique par communauté de communes



163 jeunes issus des territoires
politique de la ville

41 jeunes issus des zones
de revitalisation rurale (ZRR)

► Des jeunes rencontrant des difficultés

- 57 %** des jeunes n'ont pas le permis de conduire
- 119** jeunes ont une reconnaissance de travailleur handicapé
- 52,6%** des jeunes sont hébergés chez leurs parents
- 13%** ont au moins un enfant

L'intervention de la Mission Locale

auprès des jeunes en 2015

9 054
entretiens individuels



43 985 propositions
faites aux jeunes (emploi, formation, projet)

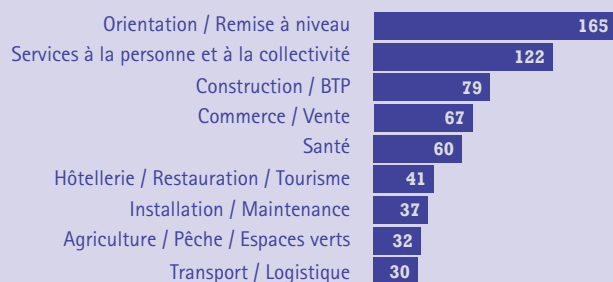
Formation



666
entrées en
formation

pour
533
jeunes

Formations
les plus
suivies



Logement



782
propositions

pour
336 jeunes

Santé



1 818
propositions

pour
637 jeunes

Mobilité

en partenariat
avec l'ASPAT



112 semaines
de location de
mobylettes et scooters
pour **26** jeunes



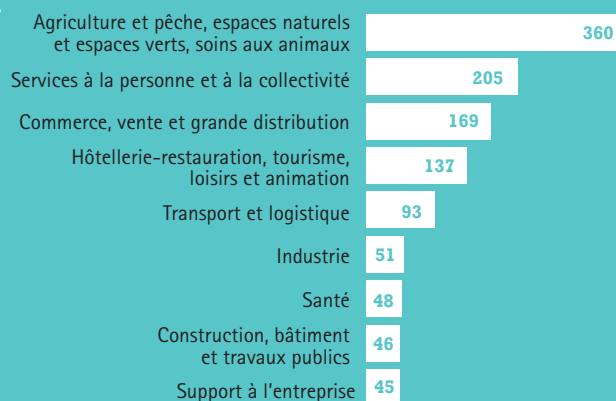
32 heures
de réparation de
mobylettes et scooters
pour **7** jeunes

Accès à l'emploi



1 231 contrats
de travail signés
pour **894** jeunes

Accès à
l'emploi
par secteur
d'activité



L'action de Mission Locale auprès des entreprises

346
entreprises contactées

572
entretiens individuels réalisés

► alternance

97 entrées
en alternance pour 92 jeunes

► PMSMP*

201 stages en entreprises organisés
par la Mission Locale pour 168 jeunes

* Période de mise en situation en milieu professionnel

➔ Le travail en collectif, une nouvelle manière d'intervenir auprès des jeunes



Depuis la création de la Mission Locale, la relation d'accompagnement avec les jeunes s'est établie autour des entretiens individuels. Le rythme de ces entretiens est fixé en fonction des besoins des jeunes et des opportunités dans le champ social ou professionnel (emploi, formation, logement...). Entre ces entretiens, le lien est maintenu par téléphone, par mail, courrier ou sms.

La mise en place de nouveaux dispositifs comme la « Garantie jeunes » et l'« Initiative pour l'Emploi des Jeunes » (IEJ) fait évoluer notre métier et transforme notre façon de travailler avec les jeunes. Ce changement passe par l'introduction de temps de travail collectifs et par l'importance de la dynamique de groupe.

Les jeunes, sur la réserve au début, témoignent de l'intérêt de cette nouvelle approche. *« On se connaît mieux, il y a plus de facilité à s'exprimer, cela crée une dynamique, on développe des réseaux de relations, on sort de l'isolement... »*

Ces dispositifs exigent également le respect de la vie en collectif, la définition de règles de vie en commun. Pour certains, c'est un réel apprentissage. Les conseillers qui à ce jour se sont engagés dans cette nouvelle approche de la relation avec les jeunes y trouvent également un intérêt et observent un impact positif sur l'évolution des jeunes dans leur accès à l'autonomie.

➤ La Garantie jeunes, une expérimentation qui s'affirme



Garantie Jeunes

L'Etat a mis en place de façon encore expérimentale un dispositif d'accompagnement appelé Garantie Jeunes.

Ce dispositif, qui s'adresse à des jeunes en situation de vulnérabilité, a pour objectifs :

- ▶ de développer leur autonomie par l'accès à l'emploi,
- ▶ de valoriser et d'enrichir leurs compétences sur le plan professionnel et relationnel,
- ▶ de créer une dynamique collective entre les jeunes et les conseillers,
- ▶ de sécuriser leur parcours et faciliter leurs démarches en leur octroyant une allocation de 450 euros par mois pendant un an.



Des moyens et une organisation spécifique

L'animation du dispositif est assurée par des binômes de conseillers dédiés à cette action. Ceux-ci accompagnent de 80 à 90 jeunes par an. **Cet accompagnement s'organise en alternant les temps collectifs** (5 semaines en continu au démarrage, puis des temps de regroupements collectifs étalés sur l'année) **et des entretiens individuels.**

Un dispositif potentiellement ouvert à tous les jeunes de 18 à 25 ans

L'entrée des jeunes se décide tout d'abord en comité local, présidé par le sous-préfet de Libourne. Chaque situation est présentée puis débattue au cours d'échanges entre les partenaires présents (justice, département, Éducation nationale, prévention, logement...). Une décision est ensuite prise et soumise à validation finale en comité départemental. L'ensemble des partenaires travaillant dans le champ de la jeunesse peut proposer des candidatures de jeunes.

« L'énergie de Laurie »

Laurie a 22 ans. Son CAP vente en poche, elle a enchaîné les stages et les petits boulots. Mais difficile de garder la pêche quand on est en recherche d'emploi. Elle a aussi passé son BAFA et travaillé pendant 10 mois auprès de jeunes enfants en centre de loisirs pour financer son permis de conduire.

Une belle expérience, mais ce qu'elle aime, c'est la vente ! Alors Laurie a intégré la Garantie Jeunes et a travaillé pour se remettre dans la course : identification de ses compétences, simulations d'entretiens... pour bien vendre, il faut savoir SE vendre ! La Garantie Jeunes lui a aussi permis de devenir plus autonome et plus libre grâce à l'aide financière mensuelle de 461 euros : « ça me permet d'utiliser ma voiture pour aller en entretien ou en stage sans demander de l'aide à ma famille ».

Laurie sait qu'elle manque d'expérience professionnelle mais tous ses stages se sont bien passés ; alors elle a fait le choix de postuler pour des stages en espérant que ça débouche sur un contrat de travail. Pari réussi !

Après un stage dans une boutique de prêt-à-porter à Libourne, Laurie enchaîne les CDD avec l'espoir d'un poste dans quelques mois. Elle s'accroche !



Au démarrage, 5 semaines en collectif pour créer la dynamique vers l'emploi...

Durant ces premières semaines, les jeunes sont quasiment tous les jours à la Mission Locale. S'il s'agit bien de poser le cadre du travail en collectif (respect des horaires, apprendre à travailler ensemble, être à l'écoute des autres), le fil rouge est celui de l'accès à l'entreprise, à l'emploi.

Plusieurs grandes étapes vont rythmer cette phase de travail :

- ▶ établir ensemble une charte qui définira les règles de vie commune et de fonctionnement dans la Garantie Jeunes (cadre individuel et cadre collectif),
- ▶ valoriser les compétences de chacun à travers toutes les expériences vécues avant et pendant la Garantie Jeunes,
- ▶ affirmer et développer son capital « confiance »,
- ▶ se préparer aux entretiens de recrutement, connaître le bassin d'emploi, définir une méthode de recherche d'emploi et programmer les entrées en stage ou en CDD,
- ▶ préparer et obtenir le diplôme de securisme au travail (SST),
- ▶ réaliser un bilan de santé.

...et ensuite conserver cette dynamique tout au long de l'année !

A l'issue de cette phase de 5 semaines les jeunes font un point régulier avec leur conseiller référent, en entretien individuel ou en temps collectif, afin d'échanger sur les démarches réalisées et à mettre en œuvre. Il s'agit en fait de garder un lien étroit, structurant et mobilisateur, permettant de garder la motivation dans l'action.

Ce qui fait innovation dans cette méthode d'accompagnement, c'est l'alternance entre les temps collectifs et individuels, la mobilisation des ressources locales qui sont mises à disposition des jeunes (emploi, formation, logement, finances, mobilité) et la confiance qu'ils vont acquérir dans leurs capacités à accéder à une plus grande autonomie.

L'objectif à l'issue de cet accompagnement d'un an est qu'une majorité de jeunes ait pu accéder à un emploi durable, une formation qualifiante ou au moins une expérience professionnelle d'au minimum 4 mois.

« Plus tard, je serai Président ! »

En février 2016, Jordy, 23 ans, intègre la Garantie Jeunes. Il a quitté l'école en sixième avec des difficultés pour lire et écrire.

Pour Jordy, le travail en collectif est un vrai plus : « ça permet de s'ouvrir aux autres, de s'accepter comme on est et d'accepter les autres, on se sent moins seul ». Il s'est même fait des amis sur qui compter.

D'un naturel plutôt discret, Jordy a beaucoup travaillé sur la confiance en soi depuis 1 mois. Il raconte l'atelier, « le Baz'Art » durant lequel les jeunes du groupe ont appris à s'exprimer, à libérer leur parole : « au départ personne n'ose parler en public, on est tous timides et puis c'est comme un jeu, on prend la parole, on crie, on s'exprime, et au final on se découvre ». A la fin de l'atelier, chacun était invité à venir au milieu du groupe et à crier haut et fort son projet ; pour Jordy, le pari de la confiance a marché : « plus tard, je serai Président ! ».

En attendant d'être président, Jordy a décroché un stage dans un salon de coiffure à Bergerac. Il aime ça, coiffe sa famille et a voulu se confronter à la réalité du métier. Alors, plus sûr de lui, il s'est présenté à un employeur et a été retenu. Si ça marche, Jordy a l'intention de se former et de se construire un avenir professionnel.



« Repartir du bon pied »

Rencontre avec Priscilla, 24 ans, qui a intégré la Garantie Jeunes en février 2016.



Quel a été votre Parcours avant d'intégrer la Garantie Jeunes ?

Au lycée, j'avais l'idée de travailler dans la Police ; j'ai obtenu un bac pro sécurité prévention et puis je suis tombée enceinte, alors j'ai dû revoir mon projet. Pendant plusieurs mois, j'ai cherché du travail dans le secteur de Guîtres, ça n'était pas facile. Je me suis aussi beaucoup consacré à ma fille tout en travaillant de temps en temps. Aujourd'hui ma fille a 3 ans et j'ai eu envie de me reprendre en main et de construire un nouveau projet professionnel.

C'est à ce moment là qu'on vous a proposé la Garantie Jeunes ?

Oui, j'ai dit à ma conseillère que j'avais besoin d'aide pour me relancer dans ma recherche d'emploi. On peut dire que je suis repartie à zéro. Elle m'a alors proposé cette formule.

Est ce que l'accompagnement Garantie Jeunes est différent de l'accompagnement proposé par la Mission Locale ?

Ça n'a rien à voir ! D'abord, pendant 5 semaines, on doit venir travailler tous les jours, c'est plus motivant ! On doit se lever tous les jours, on a des choses à faire, on nous propose beaucoup de choses très intéressantes.

Ça fait du bien de retrouver un rythme après être resté longtemps chez soi. Et puis j'étais perdue, je ne savais plus ce que je savais ou pouvais faire. Alors j'ai enchaîné les ateliers CV et lettre de motivation, les simulations d'entretiens professionnels, un bilan de compétences... ça m'a fait beaucoup de bien, j'ai pu reprendre confiance en moi.

Et aujourd'hui, où en êtes vous ?

Après un stage de 2 semaines au CCAS de Guîtres, j'ai été embauchée sur un remplacement. Le métier me plaît. Je pense que ces 5 semaines m'ont permis de repartir du bon pied, de retrouver la gnac !



➔ L'Initiative pour l'emploi des jeunes, un projet au service des jeunes ni en emploi, ni en formation

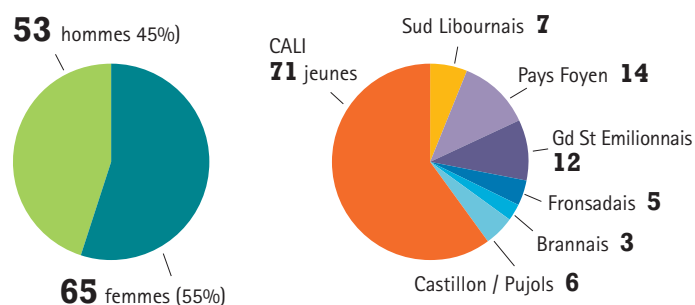
La Mission Locale a répondu à un appel à projets du Fonds Social Européen entièrement dédié aux jeunes : l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ). Ce projet permet de mobiliser des moyens humains complémentaires à l'équipe actuelle et de réaliser un accompagnement très renforcé sur la base d'un conseiller pour 50 jeunes.

L'IEJ concerne les jeunes en recherche d'emploi, d'orientation professionnelle, en demande d'un suivi plus régulier, plus soutenu. Ce dispositif exige que des méthodes d'accompagnement s'appuyant sur le travail en collectif soient mises en place en parallèle afin de créer, comme pour la Garantie Jeunes, une dynamique de groupe et des relations plus proches avec les conseillers référents. La Mission Locale a reçu un accord pour cette action qui a démarré le 1^{er} janvier 2015. Deux référents à temps plein ont été affectés au projet IEJ sur l'ensemble des intercommunalités du Libournais. Objectif : accompagner 240 jeunes sur 3 ans, avec à la sortie 50% en emploi durable ou en formation qualifiante.

Des résultats encourageants pour la première année

Au 31 décembre 2015, avec 118 jeunes accompagnés, l'objectif d'intégration était largement dépassé (objectif initial de 90).

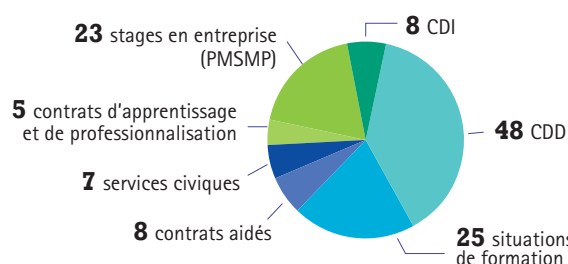
L'objectif global visant à intégrer 240 jeunes sur les trois ans du programme pourra être atteint sans difficulté.



L'intégration des jeunes résidant sur les territoires les plus ruraux (antennes rurales de Sainte-Foy, Castillon, Coutras, Castillon-la-Bataille) s'est avérée complexe. Mais nous avons néanmoins réussi à avoir une représentation assez homogène sur l'ensemble des communautés de communes.

Une activité chiffrée qui valorise le travail d'accompagnement

A la fin de l'année 2015, après plus de 700 entretiens, 1 150 appels téléphoniques, 260 propositions d'offres d'emploi et 53 propositions de formation, les jeunes ont pu intégrer :



Des moments riches d'échanges entre jeunes

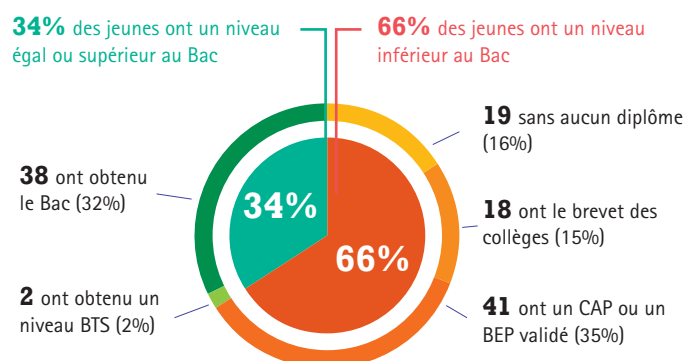
Les ateliers permettent aux conseillers de mieux connaître les jeunes et de pouvoir ensuite mieux les valoriser, mieux cibler leurs demandes. Une relation de confiance s'installe lors de ces temps. De plus, les temps d'échange et les informations données aident les jeunes à se saisir de propositions (offres, services de la Mission Locale ou de partenaires...) et de mieux s'approprier les outils. Ils deviennent plus autonomes dans leurs démarches et comprennent mieux le marché de l'emploi.

Si certains contenus d'information sont préétablis, l'animation prévoit également des éléments ludiques et des temps de brainstorming. Différents intervenants sont invités à participer : employeurs, conseillers Mission Locale spécialisés, partenaires...

Les contenus sont adaptés à la demande et des temps sont réservés aux actualités susceptibles d'intéresser une partie du groupe. Cela permet de répondre à des attentes individuelles (réponse à des offres d'emploi par exemple) ou de créer des envies en informant sur différentes thématiques (bilan santé, AFPR, aides au permis...). La présentation d'offres ou de mesures en situation de groupe a aussi parfois permis de créer une certaine émulation. Par exemple, lors de la présentation du service civique, tous les jeunes du groupe ont décidé de postuler.

Le niveau de formation des jeunes bénéficiaires de l'IEJ

Des difficultés importantes et un éloignement du monde du travail sont constatés, même chez les jeunes diplômés.



Suivi 2015

Bilan Emplois d'Avenir 2015

(en données cumulées depuis le lancement du dispositif)



En 2015, la Mission Locale du Libournais a signé **150 Emplois d'Avenir** sur un objectif fixé à 139. Depuis le lancement du dispositif en 2012, ce sont **571 contrats qui ont été signés** :

- 425 contrats signés en secteur non marchand

soit 74% de l'ensemble des contrats

- 146 signés en secteur marchand soit 26% de l'ensemble des contrats dont 73% en CDI

La dynamique se maintient sur le territoire, avec en partie une montée en charge des EA dans le secteur marchand qui représente au total 32,6% des contrats.

71% des jeunes de niveau V et 29% de niveaux Vbis et VI

Un dispositif qui constitue une réponse très adaptée à des jeunes peu ou pas qualifiés, en proposant un emploi de 1 à 3 ans, une expérience professionnelle valorisée et une formation en cours d'emploi.

Age moyen : 21,5 ans

Une population assez jeune en sortie du système scolaire.

- ▶ Une bonne dynamique de recrutement sur le Libournais
- ▶ Une forte mobilisation des employeurs sur le territoire
- ▶ Des jeunes sur le territoire qui se sont mobilisés autour de ce dispositif pour décrocher un emploi
- ▶ Des jeunes qui ont su démontrer aux employeurs qu'ils pouvaient apporter des choses à l'entreprise et que le discours souvent associé aux jeunes par rapport à l'emploi est erroné
- ▶ Un dispositif qui a permis à la Mission Locale de renforcer son rôle auprès des employeurs comme structure ressource pour leurs recrutements, en conseil sur les contrats aidés, en appui sur la partie droit du travail et mise en œuvre de formations
- ▶ Des employeurs et des salariés qui apprécient une présence de proximité de la Mission Locale
- ▶ Une approche qui permet une réelle individualisation des parcours

Poursuite de l'action sur la ZSP

sur les secteurs des CDC de Castillon, Pujols et Sainte-Foy-la-Grande

L'action ZSP (Zone de Sécurité Prioritaire) a permis de suivre et d'accompagner des jeunes sans diplôme de niveau VI, Vbis et V, sortis prématurément du système scolaire. Un mi-temps de conseillère a été dédié à l'action grâce au financement FIPD et des moyens internes ont été associés pour plus d'efficacité (Emplois d'Avenir, Garantie jeunes, IEJ). Cette action a été coordonnée avec le CIO dans le cadre du décrochage scolaire.

554 entretiens réalisés en 2015

74 jeunes ont accédé à un emploi (94 contrats signés)

Environ 15 jeunes ont bénéficié d'un Emploi d'Avenir

45 jeunes ont accédé à une formation

23 jeunes ont intégré le CIVIS, 4 jeunes la Garantie Jeunes et 5 jeunes le dispositif ANI

L'Espace Métiers Aquitaine : une année riche en initiatives



L'Espace Métier Aquitaine est un dispositif co-porté par la Mission Locale et le CIO. A l'initiative du Conseil Régional, l'EMA a pour

mission de développer une information sur les métiers du territoire et notamment ceux qui sont en tension. Ce dispositif regroupe les principaux acteurs de l'orientation et de l'emploi (CCIL, Mission Locale, CIO, Pôle Emploi, BIJ, PLIE, Cap emploi).

En 2015, l'EMA a permis la réalisation de nombreuses actions de découverte des métiers et de la formation :

- ▶ Ateliers d'orientation sur les métiers : 45 personnes
- ▶ Ateliers sur les transferts de compétences : 37 personnes
- ▶ Soirée de l'alternance : 120 personnes
- ▶ Stand EMA au Forum Emploi de Libourne : 165 personnes
- ▶ Visites d'entreprises : 58 personnes
- ▶ Coup de projecteur sur les métiers : 93 personnes
- ▶ Permanence CIBC et OPACIF (bilan et formation continue) : 118 personnes

Convention Pôle emploi - Mission Locale : un engagement dans la durée

La Mission Locale a signé en 2015 un nouvel accord de partenariat avec Pôle emploi.

Cet accord d'une durée de 3 ans (2015-2017) s'inscrit dans l'accord cadre national signé entre l'Etat, Pôle emploi, le Conseil national des Missions Locales et l'Union Nationale des Missions Locales.

Dans la continuité du précédent accord, il prend place dans le Plan national garantie européenne pour la jeunesse qui illustre la volonté française « de s'inscrire dans les initiatives et dispositifs européens afin de mieux répondre aux difficultés des jeunes qui ne sont ni en formation, en études ou en emploi (NEET) ».

Des objectifs ambitieux

Dans le respect des spécificités de chaque réseau, les partenaires signataires de l'accord s'engagent à construire, au niveau territorial, une offre de service partenariale en direction des jeunes et des entreprises formalisée dans un projet local de coopération qui devra :

- ▶ Etre adaptée aux besoins et au projet de chaque jeune ;
- ▶ Etre adaptée aux besoins des entreprises ;
- ▶ Etre lisible pour le jeune, l'entreprise et les autres acteurs, quel que soit l'opérateur sollicité ;
- ▶ Privilégier la logique de parcours des jeunes en facilitant les passerelles entre d'une part les opérateurs du SPE (Pôle emploi, Missions Locales, Cap emploi) et d'autre part les acteurs de l'éducation, de l'orientation et de la formation et des écoles de la 2^e chance ;
- ▶ Offrir une égalité d'accès des jeunes aux offres, services, prestations sur tous les territoires.

Un plan d'action et de l'innovation

Nous avons imaginé une collaboration et une mutualisation de nos moyens au service de tous les jeunes (suivis Mission Locale, suivis Pôle emploi, suivis communs...), soit :

- ▶ Une co-animation d'accueils collectifs pour informer les jeunes à la fois de l'offre de services de la Mission Locale et de celle de Pôle emploi ;
- ▶ La réalisation de prospection ciblée auprès des entreprises, pour promouvoir des profils de jeunes en accompagnement. Cette prospection est assurée par un agent de Pôle emploi et un conseiller entreprise de la Mission Locale ;
- ▶ Une co-animation d'ateliers alternance pour aider des jeunes en recherche d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation ;
- ▶ Des rencontres entre les équipes Mission Locale et Pôle emploi pour qu'elles puissent s'informer régulièrement des offres de services respectives ;
- ▶ Un travail en commun sur les Emplois d'Avenir sur la recherche de candidats ou sur les offres d'emploi.

La Mission Locale s'engage pour la santé des jeunes

La Mission Locale du Libournais a renforcé, depuis plusieurs mois, son offre de services en permettant aux jeunes, connus ou non par la structure, d'accéder à un parcours de santé.

En partenariat avec la CPAM, des réunions d'information sur l'accès aux droits sont organisées. Ces rencontres permettent de répondre à plusieurs questions que les jeunes se posent : qu'est-ce qu'une couverture sociale, comment ouvrir ses droits, puis-je avoir une couverture sociale si je n'ai aucun revenu... ?

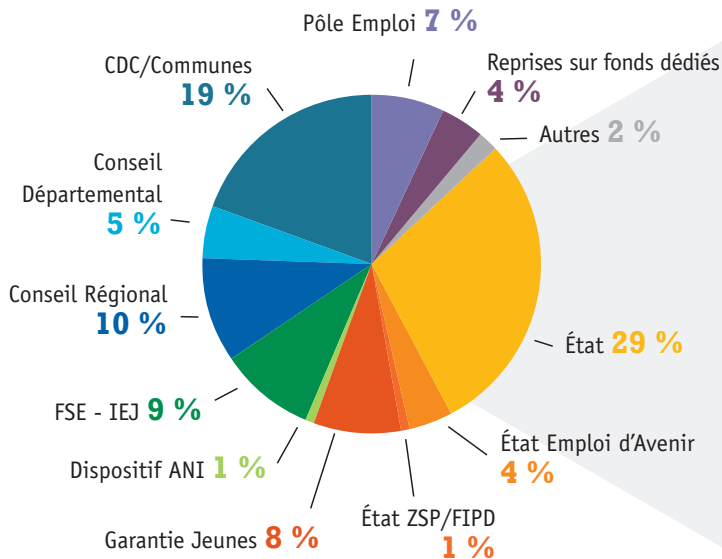
En parallèle, des bilans de santé sont proposés aux jeunes. Ils se déroulent sur une demi-journée à Bègles. La CPAM prend en charge le déplacement en bus depuis Libourne. Ces bilans s'inscrivent dans une logique de prévention, pour que les jeunes disposent de tous les atouts dans leurs parcours d'insertion.

En 2015, 77 jeunes ont pu bénéficier d'un bilan de santé.

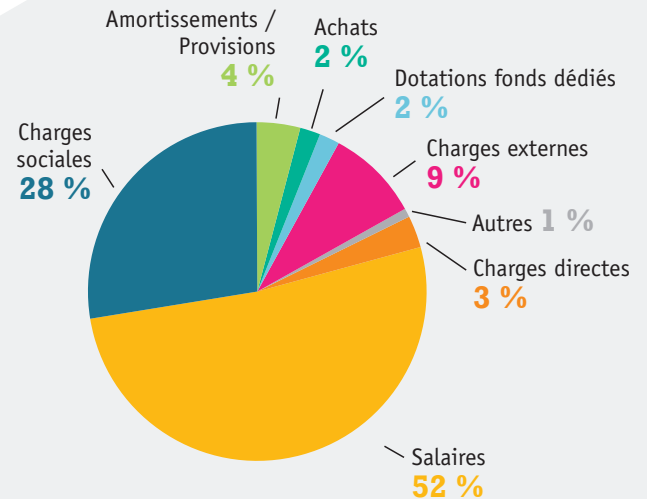
Budget 2015

Montant global :
1 549 462 €

► Recettes



► Dépenses



L'équipe de la Mission Locale

Directeur
Denis BARBE

Directrice adjointe
Corinne VENAYRE

Responsable financière
Natacha RENAUD

Chargé de projet
Denis HENON

ACCUEIL/STANDARD PÔLE ADMINISTRATIF

Cyrille ARNOUX
Christelle LALANDE
Marie-Laure TEILLET

PÔLE CONSEIL ANTENNES/ PERMANENCES

Karim BETAOUAF
Stéphanie DOUSSOT
Yves DUBREUILH
Marina FOUSSAT
Karine HOLLMAN
Delphine LALOT
Marie VADILLO

PÔLE GARANTIE JEUNES

Cécile CHAMPAGNE
Emilie GUERIN
Karine MONTEGNIES
Frédéric PEREZ
Isabelle REVON
Hélène VEYRE

PÔLE FORMATION/ IMILO

Marie COUDERT
Marie-Laure TEILLET

PÔLE CONSEIL LIBOURNE

Yves DUBREUILH
Mélina DUSAUTOIS-BOULERT
Corinne FAVAREL
Marina FOUSSAT
Denis HENON

PÔLE CONSEIL IEJ

Coralie BELLOC
Marion DOUSSET

PÔLE EMPLOIS D'AVENIR/ CONTRATS AIDÉS

Gervaise COUMETTE
Marion DUGENY
Christelle LALANDE
Aurore THARGHY
Hélène VEYRE

ADMINISTRATION DES DISPOSITIFS RSA/CIVIS/PPAE

Cyrille ARNOUX
Nathalie GROS

ORIENTATIONS 2016

➔ Axe accompagnement

Consolider la mise en place des dispositifs d'accompagnement mis en place en 2015 (Garantie Jeunes, IEJ) et assurer leur articulation avec les autres dispositifs existants (PPAE, CIVIS, RSA) :

- ▶ développer et améliorer le suivi des jeunes en collectif
- ▶ permettre à une majorité de jeunes d'assurer leur autonomie financière par l'emploi
- ▶ arriver à ce que 50 % des sorties soient positives (emploi durable, qualification)

➔ Axe Emplois d'Avenir

- ▶ Prévoir la signature d'au moins 120 contrats en Emploi d'Avenir
- ▶ Assurer le suivi des 350 jeunes actuellement en emploi d'Avenir
- ▶ Assurer le suivi des jeunes sans emploi à l'issue de leur contrat en emploi d'avenir

➔ Axe santé

- ▶ Créer et structurer une offre de service pour la prévention dans le domaine de la santé

➔ Axe Accueil et Territoire

- ▶ Maintenir la qualité de l'accueil des jeunes sur l'ensemble du Libournais en prenant en compte les jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Prévoir 1100 premiers accueils en 2016.

➔ Axe plan d'actions 2015-2017 avec Pôle Emploi

- ▶ Réunions d'informations collectives auprès des jeunes sur nos offres de services respectives, co animations d'ateliers PE et ML.
- ▶ Promotion de profils de jeunes en accompagnement
- ▶ Analyse partagée du territoire (économie et social)

➔ Axe communication

- ▶ Création d'un nouveau site internet

Objectifs quantitatifs de contractualisation - jeunes sur les dispositifs d'accompagnement :

▶ Garantie Jeunes

203

▶ IEJ

100

▶ PPAE

420

▶ RSA

110



**Mission Locale
du Libournais**

Mission Locale du Libournais

189, avenue Mal Foch 33500 Libourne

Tél. : 05 57 51 71 27 - Fax : 05 57 51 34 64

Mél : M.Locale.libourne@wanadoo.fr

▶ www.jeuneslibournais.org